

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9  
Contre :  
Abstention :

**L'an deux mille dix sept, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 21 juin 2017**

**Étaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- PIASECKI- MM. DELAUNAY - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD -PLISSON.**

**Délibération N°2017-02-031 : Poursuite du programme de médiation à Cordouan et création de support de communication à destination des établissements scolaires**

*Vu le CGCT ;*

*Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;*

*Considérant l'intérêt de développer des projets de médiation dans la perspective de l'inscription à l'UNESCO ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à confier par voie de bon de commande à des prestataires spécialisés la réalisation des outils pédagogiques et de communication à destination des établissements scolaires, pour un montant maximum cumulé de 10 000 € TTC. Les crédits nécessaires seront prélevés au budget annexe Cordouan 2017.

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce programme de médiation.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2017

**La Présidente**  
  


**Françoise de Roffignac**